CGT SEPTEMES

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SEPTEMES

e-mail : sectionsyndicale@ville-septemes.fr

Monsieur MOLINO André
Maire de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville
Place Pierre Didier TRAMONI
13240 Septèmes-les-Vallons

Septèmes, le 26 mars 2025

Objet : Préavis de grève pour la journée du 3 avril 2025.
Pièce jointe : préavis de grève émanant de la Fédération CGT des Services Publics.

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver en pièce-jointe le préavis de grève émanant de la fédération CGT des services publics. Le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons, s'inscrit totalement dans les revendications de la fédération CGT des services publics et vous informe qu'il appellera à la **grève de 0h00 à 24h00 pour la journée du jeudi 3 avril 2025.**

Nous vous rappelons que localement, le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons revendique :

- La reprise en urgence du plan de déprécarisation concernant les agents contractuels et des embauches massives dans l'ensemble des services afin de répondre aux besoins de la population (mise en place d'une équipe de remplaçants fonctionnaires, renforcement de l'ensemble du secteur technique, renforcement des services administratifs, renforcement des effectifs de Police Municipale, etc...).
- Le respect des obligations en matière de risques professionnels et risques psychosociaux.
- La prise en compte des sujétions particulières donnant droit à une diminution du temps de travail, conformément à la règlementation.
- Le prise en compte de l'obtention des concours, lorsque dans la nomination des agents notamment lorsque des postes sont occupés par des agents n'ayant pas le concours.
- La revalorisation de la valeur des titres restaurants.
- Le remplacement des personnels absents par du personnel qualifié.
- La mise à disposition d'EPI concernant le bruit comme vous vous y étiez engagé.
- Le respect de la règlementation en matière de consultations d'instances représentatives du personnel, notamment de la saisine du CST avant tout changement d'horaires.

Afin de faire valoir les droits et les revendications des agents, le syndicat CGT des territoriaux de Septèmes s'appuie sur le préavis de grève national déposé par la Fédération CGT des Services Publics et dépose un préavis de **grève de 0 heure à 24 heures couvrant l'ensemble des agents et des salariés de la commune** pour la journée du **3 avril 2025.**

Notre organisation est disponible pour toutes négociations sur les réclamations et revendications des personnels. Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations

Le bureau du syndicat CGT
Des territoriaux de Septèmes